

WÔLINAK, le jeudi trente mai deux mille vingt-quatre (30 mai 2024)

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des Abénakis de Wôlinak tenue, **le trente mai deux mille vingt-quatre (30 mai 2024) à 13h00** à la salle de conférence du conseil de bande, à laquelle sont présents :

Michel R. Bernard, Chef
Karolane Landry-Mensah, conseillère
Martine Bergeron-Milette, conseillère
Manon Bernard, conseillère
Stéphane Landry, conseiller

MEMBRES DU CONSEIL formant quorum et madame Gitane Bernard, secrétaire de direction.

SOUS la présidence du **Chef Michel R. Bernard**.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE Manon Bernard

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak ajoute à la section Varia de l'ordre du jour de la présente séance, le point suivant ;

- **Pancarte annonçant les entreprises de Wôlinak**
- **Demande de présence supplémentaire du corps de police des Abénakis**
- **installation de Caméra de sécurité à Wôlinak**
- **Logements**
- **Directeur des finances**

Et adopte l'ordre du jour tel qu'amendé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du **9 mai 2024** au moins 24 heures avant la présente séance, il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Karolane Landry-Mensah

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak approuve, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du **9 mai 2024**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION no. RCB-2024-2025-013

PROJET RÉNOVATION DU DÉPANNEUR 6 À 11

La présente résolution vise à compléter la résolution RCB-2024-2025-004 jointe à la présente, dans laquelle le Conseil donnait son appui au projet de rénovation Dépanneur 6 à 11.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Karolane Landry-Mensah APPUYÉ PAR Stéphane Landry.

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

1. Le Conseil des Abénakis de Wôlinak souhaite utiliser son enveloppe de Développement économique prévu dans le FIA IV pour soutenir le projet « Améliorations pour le Dépanneur 6 à 11 » à la hauteur de 70% des coûts de projet, soit un montant total de 43 180, 00 \$.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

RÉSOLUTION no. RCB-2024-2025-014

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS VERSION AMENDÉE

ATTENDU QUE le Conseil des Abénakis de Wôlinak a mandaté la firme Langlois avocats pour réviser le Code d'éthique et de déontologie des élus.

ATTENDU QUE l'objectif est de personnaliser le Code en fonction des différentes situations auxquelles les membres élus sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

ATTENDU QUE les modifications proposées par la firme Langlois avocats répondent aux besoins spécifiques du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Karolane Landy-Mensah APPUYÉ PAR Stéphane Landry.

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

1. D'adopter la version amendée du Code d'éthique et de déontologie des élus.
2. D'amender la Politique de conflit d'intérêts afin qu'elle s'applique uniquement aux membres du personnel et retirer, par conséquent, son champ d'application les membres élus du Conseil, considérant que ceux-ci sont visés par des dispositions détaillées et adaptées à leur rôle au sein du Code d'éthique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION no. RCB-2024-2025-015

LES SIGNATAIRES DES COMPTES BANCAIRES DE LA BANQUE DE MONTRÉAL (BMO) DU CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK ET SES ENTREPRISES.

SUR PROPOSITION DE Karolane Landry-Mensah APPUYÉ PAR Stéphane Landry.

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

1. De mandater M. Jean Boucher, directeur général du conseil des Abénakis de Wôlinak comme signataire des comptes bancaires du conseil et de ses entreprises en remplacement de Mme Line Lefebvre-Girard.
2. Que Mme Martine Bergeron-Milette, Mme Manon Bernard, M. Jean Boucher et Mme Gitane Bernard seront, à compter de la présente résolution, les signataires dûment autorisés pour les comptes bancaires du conseil des Abénakis de Wôlinak: et de ses entreprises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-05-30

RÉSOLUTION no. RCB-2024-2025-016

LA MISE EN PLACE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ATTENDU QUE Wabanaki a reçu les soumissions pour la mise en place de la société de développement économique de Dionne Schulze et de Atmacinta.

ATTENDU QUE Atmacinta a travaillé sur de nombreux projets avec les communautés Miqmac, Wendat, Hurons, Mohawk afin de les accompagner dans la mise en place de société d'investissement et/ou de développement économique.

ATTENDU QU' Odanak est d'accord pour d'aller de l'avant avec ces deux firmes pour la mise en place de la société de développement économique.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE **Karolane Landry-Mensah** APPUYÉ PAR **Stéphane Landry**.

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

1. D'approuve les soumissions, telles que présentées par Dionne Schulze et Atmacinta, pour la création de la société de développement économique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉ DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU ce qui suit :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak lève la présente séance à **15h35**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Chef



Conseillère



Conseillère



Conseillère



Conseiller

2024-05-30

Ordre du jour

Réunion du Conseil des Abénakis de Wôlinak

Le 30 mai 2024

13 h00

- 1. Appel des présences et vérification du quorum ;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 mai 2024 ;**
- 3. Adoption du procès-verbal ;**
 - 3.1. 9 mai 2024 ;
- 4. Comptabilité ;**
 - 4.1. Redevances du casino à redistribuer - 1000\$ par personne.
 - 4.2. Renouvellement de prêt BMO ;
 - 4.3. Signatures des amendements de l'entente de financement SAC ;
- 5. Correspondances et gouvernance ;**
 - 5.1. **(Suivi)** - Entente de règlement ;
Calendrier des séances d'information
 - 5.2. Mandater des avocats pour représenter le Conseil (poursuite casino)
 - 5.3. **(Suivi)** - Dossier Alain Landry : Dérogation pour l'installation d'une roulotte
 - 5.4. **(Suivi)** - Projet commercialisation de produit de TCH-CBD
 - 5.5. Chasse et pêche ;
Avis juridique concernant l'entente avec le Québec
 - 5.6. Mesure à mettre en place - poursuite entre élus (projet RCB)

6. Immobilisations ;

6.1.

7. Ressources humaines ;

7.1. Conformité à la salle de gym – machine à bronzage ;

7.2. Demandes des élus auprès du personnel administratif du Conseil de bande ;

7.3. Poste en éducation / poste de sécurité du revenu (Cynthia Gaudet);

7.4. Poste Principe de Jordan ;

8. Programmes et services ;

8.1. Éducation : Aide financière primaire et secondaire ;

8.2. Procédure des demandes du Principe Jordan reliées au sport ;

9. Terre et habitations ;

9.1.

10. Développement économique et/ou communautaire ;

10.1. (Suivi) – Rencontre du 28 mai - Présentation du projet « Salle de spectacle et Hôtel

11. Résolutions : Adopter, signer et/ou entériner ;

RCB-2024-2025-013_Projet rénovation du dépanneur 9 à 11 ;

RCB-2024-2025-014_Amender Code d'éthique et de déontologie des élus

RCB-2024-2025-015_Signataire pour les comptes BMO du conseil et ses entreprises

RCB-2024-2025-016_Mise en place de la société de développement économique

12. Varia ;

12.1. 13h - Jean Zewski (contrat cours de boxe) ;

12.2. Rencontre Marylène Houle ;

13. Date, heure et lieu de la prochaine réunion

14. Clôture de la réunion.

2024-05-30